

Date de révision : 2025/08/05 page: 1/13

Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Propionate vitamine A 2.5 MIO UI/G stabilisé avec BHT/PH.EUR./USP

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: additif(s) pour l'alimentation animale Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, Étage 2

Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673) **Autres moyens d'identification**

Synonyme: Préparation à base de : Propionate de rétinyle stabilisé avec : 2,6-di-

tert-Butyl-p-crésol

2. Identification des dangers

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

Classification du produit

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2025/08/05 page: 2/13 Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

Repr. 1B (foetus) Toxicité pour la reproduction

Aquatic Acute 3 Danger pour le milieu aquatique - aigu Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique - chronique

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H360 Susceptible de nuire au foetus.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P201 Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

Conseils de prudence (Intervention):

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Dangers non classifiés par ailleurs

Sous forme finement divisée possibilité d'auto-inflammation. Sol très glissant en cas de déversement de produit.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément au Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2022-272)

propionate de rétinyle / propionate de vitamine A

Numéro CAS: 7069-42-3 Teneur (W/W): 80.0 - 100.0%

Synonyme: Pas de données disponibles.

Date de révision: 2025/08/05 page: 3/13

Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Numéro CAS: 128-37-0 Teneur (W/W): 1.0 - 5.0%

Synonyme: 2,6-Bis(1,1-dimethylethyl)-4-methylphenol; BHT, Butylated

hydroxytoluene, 2,6-Di-tert-butyl-p-cresol

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.

Lorsque en contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Lorsque avalé:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Pas de données applicables disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: iet d'eau

Date de révision: 2025/08/05 page: 4/13

Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

vapeurs nocives, oxydes de carbone

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Dégagement de fumées/brouillard.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

Sol très glissant en cas de déversement de produit. Les textiles souillés/chiffons de nettoyage faits de fibres naturelles (p.ex. pure laine ou pur coton) peuvent s'enflammer et ne devraient pas être utilisés ou soigneusement éliminés.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles. Après avoir introduit le produit dans des conteneurs, recouvrir immédiatement avec de l'eau.

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Eponger le produit renversé avec un matériau incombustible (p. ex. vermiculite, tapis absorbants).. Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être humidifiés avec de l'eau et éliminés de façon sûre.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Eviter la formation d'aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Avant le prélèvement de produit à partir d'un emballage, il faut s'assurer qu'il

Date de révision: 2025/08/05 page: 5/13

Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

ne contient pas de produit cristallisé. Veiller à une aspiration/ventilation appropriée sur les équipements de transformation

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Risque d'auto-inflammation lorsque une grande surface se forme par dispersion fine. Textiles souillés / chiffons de nettoyage / absorbants et silice peuvent s'auto-inflammer et doivent être humidifiés avec de l'eau et éliminés de façon sûre. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Séparer des agents oxydants.

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais. Protéger de l'air. Protéger de l'effet de la lumière. Conserver sous couverture d'azote.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

2,6-di-tert-butyl-p-crésol ACGIH, US: VME 2 mg/m3 fraction pouvant et vapeur ;

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter toute exposition des femmes en début de grossesse. Pour les femmes enceintes, éviter absolument l'inhalation ainsi que le contact avec la peau. Éviter le contact avec la peau. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Laver immédiatement les vêtements sales . Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide Etat physique: liquide

Odeur: semblable à une noix

Date de révision: 2025/08/05 page: 6/13 Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

Seuil olfactif: Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par

inhalation.

Couleur: jaune

Valeur du pH: La substance/ le mélange est non

soluble (dans l'eau)

Point de fusion: < 20 °C

point de solidification: Pas de données disponibles.
Point d'ébullition: Ne peut être déterminé, la substance/le produit se

décomposant.

Point de sublimation: Pas de données applicables

disponibles.

Point d'éclair: 161.0 °C (ISO 2719)

Inflammabilité: difficilement inflammable(s)

Limite inférieure Non pertinent pour la classification et

d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Limite supérieure Non pertinent pour la classification et

d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Auto-inflammation: 291 °C (DIN EN 14522)

SADT: > 75 °C

Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4,

28.4.4)

Pression de vapeur: < 1 hPa

(20°C)

Densité: 0.94 g/cm3

(20 °C)

Densité de vapeur > 1

relative: Plus lourd que l'air.

Coefficient de partage n- Non applicable aux mélanges.

octanol/eau (log Pow):

Température d'auto- 291 °C (Directive

inflammation: 92/69/CEE, A.15)

Décomposition >= 165 °C (DSC (DIN 51007))

thermique:

Viscosité dynamique: Pas de données disponibles.

Viscosité, cinématique: > 22.6 mm2/s Solubilité dans l'eau: difficilement soluble

Solubilité (quantitative): Pas de données applicables disponibles.

Solubilité (qualitative): soluble

solvant(s): solvants organiques,

Poids moléculaire: Pas de données disponibles.

Caractéristiques des particules

Pas de données applicables disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux:

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Date de révision: 2025/08/05 page: 7/13

Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

Propriétés oxydantes:

non comburant

Formation de gaz inflammables:

Remarques:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

L'auto ignition est possible lorsque le produit est distribué finement sur des surfaces inflammables en présence d'air.

Conditions à éviter

Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

Matières incompatibles

agent d'oxydation

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

>= 165 °C (DSC (DIN 51007))

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Faiblement toxique après ingestion unique.

Par voie orale

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 2,000 mg/kg (test BASF) Aucune mortalité n'a été constatée.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Date de révision: 2025/08/05 page: 8/13 Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 5,000 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

<u>Inhalation</u>

Pas de données disponibles.

Par voie cutanée

Pas de données disponibles.

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Peau

Pas de données disponibles.

Oei

Pas de données disponibles.

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde

espèce: cobaye

Résultat: non sensibilisant

Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol essai de maximalisation sur le cochon d'Inde

espèce: cobaye

Résultat: non sensibilisant

Méthode: similaire à la directive 406 de l'OCDE

Danger par Aspiration

Pas de données disponibles.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: De grandes quantités peuvent causer des lésions spécifiques aux organes suite à l'exposition répétée.

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A

Evaluation de la toxicité après administration répétée: De grandes quantités peuvent causer des lésions spécifiques aux organes suite à l'exposition répétée.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Les résultats de tests sur animaux montrent que la substance peut, après ingestion répétée de grandes quantités, provoquer des lésions hépatiques.

Date de révision: 2025/08/05 page: 9/13
Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

L'exposition répétée peut causer des effets nocifs sur la thyroïde, tel qu'indiqué lors d'études chez les animaux. L'exposition prolongée et répétée peut entrainer des problèmes pulmonaires Peut endommager le foie et les reins.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A Evaluation du caractère mutagène: Dans la majorité des essais réalisés (bactéries/micro-organismes/cultures cellulaires) un effet mutagène n'a pu être démontré. Un tel effet n'a pas non plus été observé en expérimentation animale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A Evaluation du caractère cancérogène: Pas de données exploitables disponibles sur l'effet cancérigène.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Evaluation du caractère cancérogène: La substance a causé le cancer lors d'études sur animaux. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classé cette substance au groupe 3, non classifiable en ce qui a trait à sa cancérogénicité pour l'humain.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Dans les essais réalisés sur animaux la substance a eu un effet néfaste sur le développement/tératogène.

<u>Tératogénicité</u>

Evaluation du caractère tératogène: Dans les essais réalisés sur animaux la substance a eu un effet néfaste sur le développement/tératogène. Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A

Evaluation du caractère tératogène: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Autres informations

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

12. Données écologiques

Date de révision: 2025/08/05 page: 10/13 Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

CL0 (96 h) >= 0.57 mg/l, Brachydanio rerio (OCDE 203; ISO 7346; 84/449/CEE, C.1, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Seule une concentration limite a été testée (LIMIT-Test).

Invertébrés aquatiques

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

EC0 (48 h) 0.48 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A CE50 (48 h) > 100 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Plantes aquatique(s)

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

CE50 (72 h) > 0.40 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (Directive 92/69/CEE, C.3, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

·

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

NOEC (21 j) 0.316 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Evaluation de la toxicité terrestre

Pas de données disponibles.

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C aérobie

boue activée/EC0 (3 h): 1,000 mg/l

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A Ligne directrice 209 de l'OCDE aérobie

Date de révision: 2025/08/05 page: 11/13 Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

boue activée, ménagère/CE 20 (3 h): > 1,000 mg/l

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). Difficilement biodégradable.

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A

S'élimine moyennement/partiellement par biodégradation. Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). S'élimine moyennement/partiellement par biodégradation.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Le produit contient des composants présentant un potentiel de bioaccumulation.

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Possibilité d'accumulation dans des organismes.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

Données relatives à : propionate de rétinyle / propionate de vitamine A

Pas de données disponibles.

Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

Données relatives à : 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

Date de révision: 2025/08/05 page: 12/13

Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le produit n'a pas été testé. Les indications sur la distribution et la persiste dans l'environnement sont déduites des propriétés des différents constituants.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Elimination des emballages:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport transport regulations

Transport aérien Air transport
IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des

Not classified as a dangerous good under

réglementations de transport transport regulations

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Cosmétique DSL, CA non bloqué / listé

Alimentation DSL, CA non bloqué / listé

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

produit chimique DSL, CA

Inscrits sur la liste DSL et/ou conformes à d'autres réglementations.

Date de révision: 2025/08/05 page: 13/13

Version: 6.0 (30041062/SDS_GEN_CA/FR)

NFPA Code de danger:

Santé: 1 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2025/08/05

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

Date / mise à jour le: 2025/08/05 Version: 6.0
Date / Version précédente: 2022/11/01 Version précédente: 5.0

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ